N° 564. — IIme Année. 5ct Le Numéro. 5ct Vendredi 27 Octobre 1882.

L'IMPARTIAL

RÉSUMÉ DES NOUVELLES ET FEUILLE D'ANNONCES

Paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux, 1, Rue du Marché, 1.
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES
Imprimerie Courvoisier, Rue du Marché 1
Chaux-de-Fonds
et rue du Collège, 309, Locle.

GARE DE CHAUX-DE-FONDS

Arrivée de

GARES.	m.	m.	s.	s.	s.	s.
Locle . . .	5 5	9 15	1 27	3 10	5 52	8 22
Neuchâtel .	—	9 50	1 40	—	5 40	10 17
Genève . .	—	—	1 40	—	5 40	10 17
Bienne . .	8 42	11 47	2 5	—	5 20	10 27
Berne . . .	—	11 47	2 5	—	5 20	10 27

Départ pour

GARES.	m.	m.	m.	s.	s.	s.
Locle . . .	7 30	9 57	11 54	2 14	5 52	10 54
Neuchâtel .	5 23	9 27	—	1 40	6 —	—
Genève . .	5 23	—	9 27	1 40	—	—
Bienne . .	5 10	7 20	10 —	3 20	6 50	—
Berne . . .	5 10	7 20	10 —	3 20	6 50	—

PRIX D'ABONNEMENT, franco pour la Suisse
1 an, fr. 10 6 mois, fr. 5»50, 3 mois, fr. 3.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES
10 ct. la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— JEUDI 26 OCTOBRE 1882 —

Chaux-de-Fonds.

Théâtre. — Direction de M. Laclaindière. Jeudi 26, à 8 h. du soir : « Nos députés en robe de chambre », comédie en 4 actes de M. Paul Ferrier.

Ce qui se passe en France.

Faut-il prendre au sérieux ce qui se passe actuellement en France ? Et à quelle cause faut-il l'attribuer ? Bien certainement, la triste cause qui produit ce remuement continuel est tout simplement le fait de l'instabilité des ministères en France. Attendons-nous à recevoir un de ces jours la nouvelle de la démission du ministère Duclerc, mais en attendant relatons les incidents nombreux et graves qui se succèdent quotidiennement chez nos voisins transjurans.

Nous avons parlé des troubles de Montceau-les-Mines, du procès de Châlon, de l'incident de la place Bellecour à Lyon, et maintenant voici une chronique qui donnera une idée de la situation en France :

« Après l'arrestation à Lyon de Bordat, le rédacteur de l'*Etendard révolutionnaire*, des perquisitions qui ont été faites ont amené la découverte de documents importants. On aurait acquis la preuve que Bordat avait signé l'envoi par le chemin de fer de Lyon à Montceau-les-Mines de plusieurs ballots contenant des milliers d'exemplaires d'une proclamation incendiaire excitant à l'assassinat de certains directeurs des mines de la région. Ces ballots sont arrivés quelques heures seulement avant les explosions de dynamite. On n'a pu en saisir qu'une portion ; la majeure partie avait déjà été distribuée.

» Dans les perquisitions de Saint-Etienne, on a découvert, paraît-il, une proclamation invitant à assassiner M. Tallon, avocat général, et Dubost, conseiller à la cour de Lyon, qui ont pris part, il y a quelques semaines, au jugement en cour d'assises de deux journalistes socialistes de Lyon.

» A Lyon, l'enquête ouverte sur l'explosion d'une bombe au restaurant du théâtre Bellecour n'a pas encore abouti. Des perquisitions ont été faites chez un fabricant de dynamite qui a réussi à fuir. Le propriétaire du restaurant est blessé aux jambes, à la poitrine et au cou ; un employé de commerce, âgé de 18 ans, n'est pas moins maltraité ; d'autres devront être amputés ou subir des opérations au ventre.

» Le lendemain, à minuit, nouvelle explosion sur le quai de la Vitriolerie, un immeuble a été dégradé, personne n'est atteint.

» Dans une réunion révolutionnaire tenue dimanche à Paris, Eudes a fait voter les résolutions suivantes :

» Les citoyens réunis le 22 octobre, salle » Viala,

» Considérant que le gouvernement fabrique » aujourd'hui des complots comme au temps des » Bonaparte et des Pietri ;

» Qu'on fait des procès de tendance et d'opi- » nion ; que les républicains dignes de ce nom, » les révolutionnaires, sont enlevés nuitamment » de leur domicile, mis au secret ;

» Qu'on protège ouvertement les conspirateurs » monarchistes qui peuvent insolemment arborer » leur drapeau factieux et couvrir la France de » leur organisation menaçante pour la Républi- » que ;

» Qu'on réserve tout l'arsenal de lois odieuses » contre les républicains éprouvés ;

» Que, pour trouver des coupables, on invente » des attentats ridicules ;

» Que tout ce bruit, cette rage, n'ont pour but » que de soulever les passions bourgeoises ;

» Qu'une campagne de persécution est ouverte » contre les révolutionnaires déclarés ;

» Protestent avec indignation contre les accu- » sateurs du procès de Châlon-sur-Saône, contre » des hommes qui mettent la force publique au » service de leurs haines réactionnaires. »

» A une réunion tenue aux Lilas, on a voté à l'unanimité une déclaration analogue contre le gouvernement, « qui justifie le titre de réactionnaire et continue les actes des Thiers, Bonaparte et autres Mac-Mahon, tombés sous le mépris public. »

» L'autre jour, dans l'église St-Bonaventure, à Lyon, au moment où un prêtre célébrait la messe, un individu, âgé de soixante ans environ, s'est avancé, le chapeau sur la tête, jusqu'à l'autel, a saisi le calice et l'a jeté par terre en disant : « En voilà assez ! il faut que cette comédie finisse. » Arrêté par les personnes présentes, cet individu n'a opposé aucune résistance. »

Comme mot de la fin :

« Les banquets royalistes, on le sait, continuent ; à Marseille, 850 banqueteurs se sont réunis, le marquis de Floresta, présidait. Des discours violents ont été prononcés, on a agité les « serviettes » aux cris de : « Vive le roi ! à bas la République ! » Même tapage à Montpellier où présidait M. de Charette ; là aussi on a mangé et bu à la santé de Henri V. A Montauban, un enragé a cru devoir déclarer que le pays méritait le titre de Vendée du Midi. »

Est-ce vraiment sérieux ce qui se passe actuellement en France ?

Chronique Suisse.

Frontière italienne. — Si les agents du fisc à Chiasso molestent les voyageurs et sont toujours prêts à dresser contravention, en revanche leurs congénères les douaniers mettent encore moins d'urbanité dans leur zèle pour protéger le fisc. On écrit que le 18 octobre, vers 4 heures de l'après-midi, deux contrebandiers qui tentaient de passer la frontière furent assaillis à coups de fusil. Tous deux sont tombés, l'un blessé au bras, l'autre à la jambe. Comme on le voit, la douane ne plaisante pas, c'est avec la poudre et le plomb qu'on chasse quelques pauvres diables chargés de tabac, de cigares, de pétrole ou autres produits sur lesquels le gouvernement de S. M. fait peser des droits exorbitants. Et malgré cette chasse à l'homme, une des barbaries de notre siècle avancé, la contrebande continue active. C'est du reste un des phénomènes démoralisants que provoquent les douanes, plus le danger augmente et plus « l'amour du métier » se développe chez ceux qui en font profession.

Ligne du Gothard. — Samedi matin, le train sur Milan a rencontré en détresse, à la station tessinoise de Lavorgo, le train ordinaire venant de Faido. La puissante machine était sortie des rails et s'était arrêtée à quelques pouces d'un ravin dans lequel le train aurait été infailliblement culbuté. Un train de secours monté par des ouvriers et conduit par un ingénieur, est arrivé de Bellinzone et a pu réparer le mal matériel. Malheureusement tous les voyageurs qui de Milan devaient continuer leur route, ont dû passer la nuit dans cette ville, à leurs frais bien entendu, car les trains de nuit étaient partis depuis longtemps quand ils arrivèrent à Milan. Les compagnies ne devraient-elles pas dans ces circonstances veiller à ce que les voyageurs n'aient pas encore à supporter les frais d'hôtel ?

— On annonce un miracle, non à Lourdes, mais à Chiasso : les douaniers italiens modèrent leur zèle ; il faut bien que ce soit constaté pour qu'on se hasarde à le dire.

Nouvelles étrangères.

France. — Le conseil des ministres s'est réuni mardi matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Grévy.

La majeure partie de la séance a été consacrée aux affaires de Montceau-les-Mines et aux incidents de Lyon.

En ce qui concerne cette dernière ville, des mesures vont être prises pour poursuivre les orateurs de la réunion publique où l'on a menacé d'assassiner le président de la République et le commissaire de police qui assistait à la réunion. Ces faits tombent sous l'application du code pénal.

Petite nouvelle. — On lit dans l'*Evénement* de Paris :

M. Elisée Reclus vient de marier *librement* ses deux filles. L'illustre géographe s'est passé du concours du maire et de l'adjoint. A l'issue du repas des fiançailles, il a déclaré « unies librement par le mariage » chacune de ses filles à son mari.

Allemagne. — Il paraît de plus en plus probable que les élections actuelles enverront, cette fois encore, au landtag prussien une chambre des députés où il n'y aura de majorité possible que par une coalition, soit entre conservateurs et ultramontains, soit entre conservateurs et libéraux, soit entre libéraux et ultramontains, cette dernière alternative ayant le moins de chance.

Italie. — Le ministère de la marine a donné des ordres pour la construction de 22 nouveaux bateaux-torpilles.

Autriche-Hongrie. — La diète de la Basse-Autriche a adopté une proposition de sa commission d'agriculture tendant à fonder un prix de 100,000 florins à décerner à l'inventeur d'un procédé efficace pour la destruction du phylloxera, et à mettre à la charge de l'empire les indemnités résultant de la destruction des vignobles phylloxérés.

— Une ascension malheureuse a eu lieu à Vienne dimanche dernier. L'aéronaute Silberer n'a pu diriger l'aérostat, qui a été traîné à travers le cimetière de Stokerau. M. Silberer a été blessé ; ses deux compagnons de voyage, dont un journaliste, l'ont été très grièvement.

Angleterre. — Lord Granville proposera jeudi à la Chambre haute de voter des remerciements à l'armée d'Egypte. Il demandera ensuite l'ajournement de la Chambre jusqu'au 10 novembre.

Lord Salisbury interpellera jeudi le ministère au sujet de l'Egypte.

A la Chambre des communes, M. Curchill, pour

protester contre la session extraordinaire, demande l'ajournement.

M. Gladstone combat cette motion, qui est rejetée par 209 voix contre 142.

A la fin de la séance de la Chambre des communes, M. Gladstone annonce qu'il proposera jeudi un vote de remerciement à l'armée d'Egypte.

Le premier ministre demande la priorité pour le projet de réforme du règlement.

Cette proposition est adoptée.

M. Gladstone annonce ensuite qu'il déposera une partie de la correspondance relative à l'Egypte.

M. Gladstone a ajouté que, quoique l'Angleterre ne soit plus liée par les engagements existant autrefois, il reste à résoudre des questions délicates et difficiles.

Le gouvernement ne pourra probablement pas soumettre au parlement un plan complet dans sa session actuelle.

Relativement aux dépenses de la guerre, il est impossible d'en indiquer le chiffre, lequel n'est pas arrêté.

— Un ouragan a sévi mardi à l'est et au sud de l'Angleterre et a causé plusieurs accidents.

Les courses de New-Market ont dû être remises au lendemain.

Egypte. — Les nouvelles du Caire représentent Arabi pacha préparant activement sa défense qui contiendra, dit-on, des révélations curieuses sur ses rapports avec le sultan, en qui il a perdu toute confiance. Arabi doit aussi déclarer, comme on l'assure, que sa foi en un mouvement national n'était qu'utopique et qu'il ne voit le salut que sous l'égide anglaise. Cette déclaration serait assurément la plus curieuse.

La correspondance d'Arabi avec Constantinople contient plusieurs lettres importantes d'Ahmed-Essad, de Dervich-pacha et autres.

Elle renferme notamment une lettre de l'aide-de-camp du sultan, évidemment écrite sur l'ordre de celui-ci.

Les avocats demandent un délai pour la traduction des lettres et la convocation de témoins de Constantinople.

Kadri-bey, agent du sultan, a rendu visite à Riaz-pacha.

Le bruit court que le sultan demande l'annulation du procès.

Nouvelles des Cantons.

BERNE. — Mardi soir s'est constitué à Bienne sous la présidence de M. le conseiller national Ch. Kuhn le comité d'action pour la votation du 26 novembre ; ce comité est composé des députés au Grand Conseil, des fonctionnaires de district, des maires et de deux délégués de chaque société politique du district.

ZURICH. — Le Grand Conseil a décidé de renvoyer au gouvernement pour préavis la demande populaire d'initiative concernant le rétablissement de la peine de mort, et a nommé une commission pour en discuter préliminairement en tenant compte du préavis du gouvernement et pour faire des propositions. Il a pris en outre en considération une proposition de M. Egli concernant le relèvement de l'agriculture qui se trouve dans une situation difficile.

BALE-VILLE. — *L'honnêteté récompensée.* — Un conducteur trouvait vendredi passé, dans la Klarastrasse, à Bâle, un portefeuille contenant pour 125,000 fr. de valeurs. Il reçut du généreux propriétaire à qui il l'avait rapporté la belle somme de... 2 fr. de pourboire.

OBWALD. — Suivant une décision du Conseil d'Etat, la *Feuille officielle* publiera à l'avenir les noms des recrues et les notes obtenues par ces derniers aux examens pédagogiques.

LUCERNE. — Des chasseurs ont capturé, vendredi dernier, une femelle de chevreuil qui, effrayée par les détonations dont était assaisonnée la fête patronale de Greppen, avait sauté dans le lac. L'animal repêché a été transporté sur le Pilate, où il tiendra compagnie au chevreuil mâle qu'on y a installé il y a deux ans. Une décision du Conseil d'Etat, datée du 21 octobre, interdit la chasse au chevreuil sur cette montagne, que l'on espère voir bientôt se repeupler de ces intéressants animaux.

FRIBOURG. — Le journal *die Ostschweiz* annonce la nomination par le Saint-Siège de M. Joseph-Alexandre Savoy (né en 1843), professeur de droit canon au séminaire de Fribourg, à la dignité d'évêque du diocèse de Lausanne.

On n'a reçu à Fribourg aucun avis de cette nomination.

VAUD. — D'après une dépêche du *Temps*, ce serait en Suisse et particulièrement à Lausanne que le parti anarchiste révolutionnaire français prendrait le mot d'ordre et qu'il aurait sa direction.

« Nous ignorons absolument, dit la *Revue*, sur quels indices se base notre confrère. A notre connaissance il ne séjourne même aucun membre notable du parti révolutionnaire dans notre ville.

» Nous serions heureux que le *Temps* nous renseignât d'une manière plus précise. »

Chronique neuchâteloise.

⁂ *Théologie.* — La commission de consécration se réunira lundi prochain, 30 octobre, à Lausanne, au siège du Département de l'instruction publique et des cultes, pour examiner les titres des candidats au ministère dans l'Eglise nationale vaudoise et pour se prononcer sur leur admission aux épreuves mentionnées par le règlement sur la consécration.

Parmi les candidats nous trouvons deux Neuchâtelois, ce sont :

M. Charles Ohnstein, des Bayards, actuellement instituteur au collège de Rolle, consacré déjà en 1860 dans l'Eglise de Bâle-Ville, et ci-devant pasteur à la Chaux-de-Fonds.

M. Frédéric-Auguste Quinche, de Dombresson, pasteur actuellement à St-Blaise, licencié en théologie de l'Académie de Neuchâtel, ci-devant pasteur à Môtiers et Valangin.

⁂ *Extrait des délibérations du Conseil d'Etat.* — Séance du 20 octobre 1882.

Le Conseil a adopté le tableau de répartition des allocations pour l'instruction publique primaire pour 1882, élaboré par le Département de l'instruction publique, conformément au décret du 30 novembre 1877.

— Il a confirmé la nomination faite par le Comité d'inspection de l'école de la Joux-du-Plane, de demoiselle Ottilia Gasser, au poste d'institutrice de la classe temporaire mixte de cette localité.

— Il a donné son assentiment au choix fait par la compagnie d'assurances sur la vie « l'Abeille », à Paris, du citoyen Jean Grillet, banquier, à Colombier, pour la représenter dans le canton en qualité d'agent général, en remplacement du citoyen Eugène Beaujon, à Neuchâtel, démissionnaire.

Séance du 24 octobre 1882.

Le Conseil a discuté et adopté le projet de budget pour l'exercice 1882.

— Il a également adopté le tableau de répartition des allocations pour l'enseignement secondaire pour l'année 1883.

— Il a sanctionné pour être maintenu et observé tant et aussi longtemps qu'il n'y sera pas vu d'inconvénients, un règlement en 21 articles adopté par la Commission d'éducation de Fontainemelon, pour l'école complémentaire de cette localité.

— Il a délivré un brevet de premier degré à 5 aspirants et à 23 aspirantes, et un brevet de second degré à 6 aspirants et à 5 aspirantes au brevet de capacité pour l'enseignement primaire.

— Il a approuvé la transformation décidée par le Conseil municipal et la Commission d'éducation d'Hauterive, des deux classes actuelles de garçons et de filles de cette localité, en deux classes mixtes superposées, et a confirmé la no-

---

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 3

KRACH ET CRAQUE

NOUVELLE

(Suite.)

Mais déjà Mme Chaumeterre, plus rougissante que jamais s'est réintégrée dans son emploi de chaperon, et tirant Adèle à part :

— Ah ! ma chère enfant... quelle imprudence ! dit-elle avec onction.

— Quoi ? l'ascension de la tour ?

— Non, pas cela... Mais me laisser le bras sous le bras... que dis-je ? en tête à tête avec M. Dalmiche... un homme dangereux !

— Dangereux... l'ami Dalmiche ! se récrie Adèle avec un joli rire perlé.

— Mais oui... tout comme les autres ! il a cinquante ans à peine, M. Dalmiche... il est bien conservé !

— Comme la tour du nord ! dit la jeune fille en riant de plus belle... Mais rassurez-vous, chère madame... votre réputation reste sans tache, après comme avant ce tête à tête... dont M. Dalmiche était, d'ailleurs, incapable de profiter...

— Alors pourquoi me serrait-il le bras si fort ?

— C'était pour ne pas vous perdre...

— Hum ! c'est ainsi parfois que la perdition commence !

Mais le soir était venu et il fallait songer à la retraite. Déjà les ombres s'épaississaient sous le dôme des ramures et la fraîcheur du soir éveillait les bonnes grives endormies sous le couvert des futaies. On se hèle, on se groupe, on commence à cheminer dans la grande artère de la forêt conduisant à la ferme où attendent les attelages. Tout à coup dans le clair-obscur du chemin, des silhouettes se dessinent de plus en plus distinctement. Des retardataires, sans doute qui rejoignent le gros de la compagnie. Un personnage drapé dans un large manteau les précède. Qu'est-ce à dire ? Quand il est à dix pas il s'arrête, démasque une main menaçante qui paraît armée et crie d'une voix caverneuse :

— La bourse ou la vie ! mes hommes me suivent... pas de résistance possible !

Cris aigus des femmes, mouvement désordonné de recul, effroi général. Au premier mot Bénédict s'est élancé sous bois tout pantelant, suivi de la plupart des promeneurs et des promeneuses affolés. Mais l'ancien officier de marine s'est élancé en avant et se précipitant sur l'agresseur l'a saisi à la gorge...

— Mais vous m'étranglez ! gémit le prétendu brigand d'une voix mourante... lâchez-moi donc ! Vous ne voyez pas que c'est une farce ?

— Une farce ! dit Paul ! en desserrant l'étau de ses mains de fer.

— Mais oui... Dalmiche... je suis Dalmiche... c'était pour rire !

— Excusez-moi, monsieur... dit Paul un peu sèchement.

— Il n'en fait jamais d'autres ! s'écrie M. Doutrechamps... Ça t'apprendra, camarade, à faire le mauvais plaisant... Si ça pouvait seulement te servir de leçon !

— Dans tous les cas, on ne m'y rattrapera plus à faire le brigand... Ah ! monsieur le marin... quels biceps que les vôtres !... un cran de plus... on ne voyait plus de moi que la langue !

On prend le parti de rire de l'aventure mais Bénédict riait jaune une heure après on était de retour à la station.

III

Le lendemain, l'ami Dalmiche était le convive du père et de la fille. M. Doutrechamps paraissait guilleret, tout en affectant des airs mystérieux. La partie de la veille défrayait naturellement la conversation. Le vieux célibataire s'égayait immodérément des scrupules pudiques de Mme Chaumeterre, Adèle passait en revue les incidents de la journée, riant de la défaite du brigand, mais glissant légèrement sur la visite au vieux manoir...

— Vous n'avez que cela à dire de la tour du nord ! riposta Dalmiche avec une bonhommie suspecte. Mais il s'arrêta net, voyant les joues et jusqu'au cou de la jeune fille envahis par un afflux rose.

— Le plus joli de l'aventure est encore ce que vous ignorez ! lança M. Doutrechamps avec un regard malin, à l'adresse de sa fille...

— Un secret ! parlez vite, mon père... dit la fille d'Eve...

— Ce n'est pas un secret... C'est deux secrets...

Et M. Doutrechamps tirant deux papiers roulés de sa poche les mit sous les narines roses d'Adèle.

— Hein ? ça sent bon, ça fillette ? dit-il.

— Ça sent la cire à cacheter...

— Voilà déjà un point éclairci... Un papier cacheté c'est une lettre et deux enveloppes, ça fait deux lettres.

— Eh bien ?

— Eh bien ! devine qui, dans ces missives te fait l'honneur de demander ta main ?

— M. Dalmiche, peut-être... dit la rieuse enfant.

— Non, ça ferait trois. Nous avons d'abord le vainqueur du bandit de contrebande ici présent...

— Si son amour est aussi solide que son poignet... quel bon mari ça ferait ! dit Dalmiche, en portant ses mains à son cou...

— Solide ! dit dédaigneusement M. Doutrechamps... j'ai bien peur que sa fortune ne le soit pas autant que son poignet... il parle bien d'un oncle riche dont il doit hériter mais les oncles ça se remarie toujours...

— Même quand ils ont soixante-dix ans ? objecta Dalmiche.

(A suivre.)

Reproduction interdite pour les journaux n'ayant pas traité avec la Société des gens de lettres.

mination du citoyen Paul-Alfred Hainard au poste d'instituteur de la première de ces classes.

Chronique locale.

⁂ *Astronomie.* — La comète est toujours admirable dans le ciel du matin, lorsque le temps permet de la voir. On n'en a certainement pas vu de pareille depuis 1811. Sa longueur s'étend sur 20° du ciel, ce qui représente plus de 20 millions de lieues. C'est à 5 heures du matin maintenant qu'elle est le plus élevée dans le ciel et offre l'aspect le plus majestueux.

⁂ *La neige.* — Hier à 4 heures, les flocons de neige mélangés à la pluie commençaient à tomber. Ce matin les hauteurs avoisinant la Chaux-de-Fonds étaient recouvertes d'un blanc manteau.

Bibliographie.

Le numéro du 14 octobre 1882 du *Monde de la Science et de l'Industrie* contient les articles suivants :

Les poissons chantants. — Le phénomène des marées (suite). — Navigation électrique. — Percement de l'isthme de Corinthe. — Un explorateur sous-marin. — Astronomie : comète visible à l'œil nu dans le voisinage du soleil. — Un herbier de 3000 ans. — Chronique.

Dernier Courrier.

Hambourg, 25 octobre. — Le navire la *Germania,* qui était parti d'ici dans le courant de l'été pour transporter à Kingawa, dans le détroit de Cumberland, les membres de l'expédition allemande chargée de faire des observations au pôle nord, est arrivé hier à l'embouchure de l'Elbe, après une heureuse traversée. La *Germania* a atteint le 10 août Kingawa et en est repartie le 6 septembre. Au moment de son départ, le poste d'observation était complètement organisé, les maisons étaient achevées, tout était dans le meilleur état et l'on pouvait commencer les observations.

Cherbourg, 25 octobre. — Une tempête, venant du Sud, règne sur Cherbourg depuis hier soir.

L'escadre est sous pression ; on craint des sinistres.

Paris, 25 octobre. — La cour de cassation vient d'être saisie par M. Devès de la demande de renvoi de l'affaire de Montceau devant une autre juridiction que celle de Châlon.

— Le journal *Paris* donne de longs détails sur l'organisation préparée en vue d'un mouvement révolutionnaire dont l'affaire de Montceau n'aurait été qu'un incident.

Dans toutes les villes et les centres ouvriers de la France existeraient des groupes révolutionnaires mis en fédérations régionales, lesquelles envoient uu délégué au comité intime, chef suprême qui se réunit mensuellement à Genève.

Le *Paris* ajoute que le gouvernement possède toutes les preuves de cette organisation.

New-York, 25 octobre. — Le steamer *Wambe,* allant de Hong-Kong à Victoria, avec plusieurs centaines de coolies, a fait naufrage à 45 milles nord du détroit de Juan de Fuca.

On suppose que tout le monde a péri. Trois corps ont été retrouvés.

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

du 19 au 25 octobre 1882.

Naissances.

Frédéric-Adolphe, fils de Christian Hourny, Bernois.
Louis-Paul, fils de Jules-Henri Eggers, Neuchâtelois.
Marie-Antoinette, fille illégitime, Bernoise.
Louise-Hermance, fille de Charles-Léon Gauthier, Français.
Jules, fils de Philippe-Ulysse Perret-Gentil, Neuchâtelois.
Maurice, fils de Jules Humbert-Droz, Neuchâtelois.
Hélène-Louise, fille de Joseph-Théodore Bosson, Neuchâtelois.
Alina-Maria, fille de Jaime-Marcise-Juan Bassegoda, Espagnol.
Fritz-Emile, fils de Frédéric Kammer, Bernois.
Lina, fille de Johannes Erni, Lucernois.
Fritz Emile, fils de Louis-Paul Matile, Neuchâtelois.
Rénée, fille de Jacques Gœtschel, Français.
Emile-Edouard, fils illégitime, Bernois.
Mathilde-Georgette, fille de Henri-Louis Vuille, Neuchâtelois et Bernois.
Mathilde-Henriette, fille de Jules-Henri Calame, Neuchâtelois.

Promesses de mariage.

Fritz Jacot-Descombes, négociant, et Mathilde Favre, sans profession, les deux Neuchâtelois.
Antoine-François Delay, horloger, Vaudois, et Emma-Fanny née Kiethe, veuve de Henri-Numa Jeanneret, horlogère, Neuchâteloise.
Paul Robert-Tissot et Marie-Elise Thiébaud, les deux horlogers et Neuchâtelois.
Ernest Geiger, fabricant d'horlogerie, Bâlois, et Marie-Adèle-Elisabeth Matteucci, sans profession, Tessinoise.
Achille-Jules-Ernest Gagnebin, horloger, Bernois, et Laure-Marie Buess, sans profession, Argovienne.
Charles-Louis Droz, horloger, Neuchâtelois, et Anna Pupikofer, sans profession, Thurgovienne.
Léonard-Célestin Gaibrois, fabricant de cadrans, et Marie-Louise-Lina Frossard, tailleuse, les deux Bernois.

Mariages civils.

James-Henri Widmer, horloger, Bernois, et Lina-Emélie Ablitzer, horlogère, Française.
Emile Leuthold, horloger, Bernois, et Cécile Bron, tailleuse, Vaudoise.
Théobald-Paul-Eugène Zumkehr, fabricant d'horlogerie, Bernois, et Charlotte-Juliette Montandon, sans profession, Neuchâteloise.
Arnold-Edouard Huguenin-Elie, négociant, et Jeanne-Pauline L'Eplattenier, sans profession, les deux Neuchâtelois.
Jules-Henri Calame-Longjean, domestique, Neuchâtelois et Bernois, et Rosine Urfer, sans profession, Bernoise.
Jean-Marie Bertrand, monteur de boîtes, Genevois, et Marie-Louise-Estelle Jacot-Descombes née Schaller, sans profession, Neuchâteloise.

Décès.

14015 Marie-Emelia Eiselé, née le 15 janvier 1882, Française.
14016 Aloïs Wasmer, époux de Marie née Pautz, né le 15 juin 1822, négociant, Neuchâtelois.
14017 Louis-Numa Beljean, né le 9 octobre 1882, Neuchâtelois.
14018 Elise née Monnier, épouse de Théophile-Adolphe Huguenin-Vuillemin, née le 14 juin 1845, Neuchâteloise.
14019 Elise née Roulet, veuve de Marcelin Perret, née le 30 août 1812, sans profession, Neuchâteloise.
14020 Catherine née Gubler, veuve de Célestin Chatelain, née en 1826, journalière, Bernoise.

Banque Fédérale, Comptoir de Chaux-de-Fonds

COURS DES CHANGES le 26 Octobre 1882.

	TAUX de l'escomp.	Courte échéance demande	Courte échéance offre	2 à 3 mois demande	2 à 3 mois offre
France	3 1/2	99 3/4	100	99 3/4	—
Belgique	5	99 5/8		99 5/8	
Allemagne	5	123 1/4	—	123 3/8	
Hollande	4 1/2	207 1/4		207 1/4	
Vienne	5	210		210	—
Italie, Lires	5	98 3/4		98 3/4	
Italie, or	5	99 1/2,100	suivant	places	
Londres	5	26.17 1/2		25.18 3/4	
Espagne	6	485		485	
Barcelone	6	486		486	
Portugal	6	535		535	
Russie	6	2.45		2.45	
Scandinavie	6	137	—	137	—
BBque Allemands		123 1/4	—		
20 Mark or		24.65	—		
BBque Anglais		25.10			
Autrichiens		210			
Roubles		2.45			
Doll. et coup.		5.10	—		

Escompte pour le pays à 5 %.
Tous nos prix s'entendent pour du papier bancable

Banque Fédérale. -- Cours des Valeurs

le 26 Octobre 1882.

ACTIONS	Demande	Offre
Jura-Berne	405	410
Central Suisse	552.50	557.50
Suisse Occidentale	121.25	122.50
d° priv.	460	490
Nord-Est Suisse	335	337.50
d° priv.	547.50	550
Union Suisse	235	236.25
d° priv.	—	437.50
OBLIGATIONS		
Emprunt fédéral 4 %	—	101
d° bernois 4 %	98.15	98.50
Jura-Berne 4 %	95.50	96.25

Sans engagement.

Actions Abeille	»	95
d° Gaz	»	400

Nous avons en note de vente quelques actions de la Société de construction **L'Immobilière** et recevons les offres.

ÉGLISE NATIONALE

Tous les objets destinés à la

VENTE

en faveur des Ecoles du dimanche

qui aura lieu les **22 et 23 novembre prochain,** peuvent être remis dès maintenant à MM. les pasteurs, à MM. les anciens, aux dames qui s'occupent des Ecoles du dimanche et aux dames du Comité dont les noms suivent:

Mmes Racine-Robert, Fritz Courvoisier 1.
Henri Droz-Vuille, Hôtel-de-Ville 1.
F. Blandenier, Fritz Courvoisier 7.
Ch.-Ad. Juvet, Léopold Robert 33.
J. Ducommun-Robert, Grenier 20.
Robert-Bornand, Fritz Courvoisier 7
Dubois-Robert, Chapelle 17.
L. Imer-Guinand. Grenier 17.
A. Girard, avocat, Léop. Robert 7.

Mlles Dubois-Bandelier, Parc 22.
Droz-Matile, Parc 14.
L. Guillod, Grenier 30.
L. Schlotthauber, Parc 18.
E. Chollet, Léopold Robert 53.
B. Nicolet, Industrie 19.
Matthey, Fritz Courvoisier 36.

NB. — Dès aujourd'hui on peut se procurer aux mêmes adresses des billets de la Tombola.

Prix: 50 centimes. 1809-2

Pétrole . . . . le litre **25** ct.
Bougies, prima . . . le paquet **70** ct.
Chez **JAMES BOILLAT & Cie** 1558

Dépôt d'une 1853-6
importante Fabrique de Mulhouse.

VENTE AU DÉTAIL

Toiles blanches aux prix de gros, chez Mme veuve **S. Bloch,** rue Jaquet-Droz 13, au 1er étage.

HERNIES

(Für Bruchleidende)

Les personnes qui ne seraient pas radicalement guéries, seront rembour sées. — Bandage électro-médical.

Consultations de 10 heures à midi.

J.-M. Schnyder, spécialiste, Rue de la Serre, 12, 2me étage. 1429-30*

Chambre. On offre à louer, pour de suite, une **belle chambre** bien meublée, à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser chez Mme Schœn, rue du Parc 17, au 2d. 1864-3

Pour 1883

CALENDRIERS BIBLIQUES

à effeuiller

En vente à l'Imprimerie et Librairie

COURVOISIER

— Rue du Marché 1, Chaux-de-Fonds — et rue du Collège, Locle.

A vendre

Un mobilier consistant en lits, lavabos, consoles, armoire, plaque en marbre, cartel marbre noir, tableaux, etc.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1667-2

Apprenties. On demande 2 apprenties **tailleuses.**

S'adresser chez Mme Brandt, rue du Pont, no 11. 1852-2

Graveurs. On demande un bon ouvrier **graveur de lettres** et un décorateur. — Moralité exigée.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1855-3

On demande de suite un jeune homme désirant se perfectionner dans les repassages ou à défaut un apprenti. — S'adresser chez M. Emile Joseph, rue Léopold Robert 59. 1842-2

Apprenti. On demande de suite un ou une apprentie sertisseuse qui serait nourrie chez ses parents.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1843-2

Commis. On demande de suite un jeune commis actif, intelligent et pouvant être utilisé pour différents travaux d'horlogerie. — S'adresser chez M. Bauer-Schlæfli, rue Neuve 11. 1831

Un horloger de toute moralité, connaissant le remontoir et l'échappement ancre, cherche une place au plus vite pour diriger un atelier d'échappements. Il peut fournir de bons certificats.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1844

On demande pour une dame seule un petit logement d'une chambre et cuisine. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1845-2

Grande Salle du Guillaume-Tell

PENDANT SIX JOURS SEULEMENT

les 27, 28, 29 30, 31 Octobre et 1er Novembre

GRANDE VENTE FORCÉE A TOUS PRIX

Plus de 100,000 Paires

DE CHAUSSURES

provenant d'une des plus grandes maisons connues à ce jour, ayant fabriques en Allemagne et en France.

☛ Par suite de suspension de payements, les chefs de cette maison se trouvent dans la triste obligation de faire vendre à tous prix, et cela dans un temps très restreint, toutes les marchandises actuellement en magasin.

Le dimanche le déballage sera ouvert de 8 heures du matin à 4 heures du soir. 1858-4

Le chargé de pouvoirs pour la vente en Suisse:

F.-W. von DECHMANN.

VOTATION FÉDÉRALE
du 26 Novembre 1882.

Les électeurs fédéraux qui n'auraient pas reçu un exemplaire de l'Arrêté fédéral concernant l'article 27 de la Constitution Fédérale, peuvent le réclamer au Bureau Municipal.

Les électeurs fédéraux qui ne seraient plus en possession de la **carte blanche** qui indique leur Numéro d'ordre au rôle des Electeurs, sont invités à en réclamer un duplicata au Bureau Municipal.

Le Bureau Electoral exigera la production de cette carte pour délivrer celle qui servira à la votation.

Les électeurs sont priés de ne pas attendre au dernier moment, pour faire leur réclamation.

1863-3 **Bureau municipal.**

Tous les jours

ACHAT & FONTE
DE 1861-6

Déchets or et argent

DAVID CALAME
25, Stand, 25

La personne qui a mis des objets en gage chez M. Ernest Bloch-Racine, est priée de les réclamer d'ici au 5 novembre. Passé ce terme il en disposera. 1868-3

La maison ARMAND SCHWOB et FRÈRE, rue Léopold Robert 14, achète les genres pour l'Amérique du Sud de mêmes que des montres Savonnettes Répétition à quarts et à minutes, avec une ou deux autres complications. 1867-2

Pour St-Georges 1883

A remettre un **bel appartement** situé rue de l'Hôpital n° 11 A, au second étage.
S'adr. chez M. Ad. Stébler. 1865-3

A louer pour St-Georges 1883, au centre des affaires, **un appartement de six pièces et dépendances.**

Un magasin avec appartement de deux pièces et dépendances.

S'adresser chez Rodolphe Uhlmann, rue Léopold Robrt 18. 1840-2

Union Vinicole & Philanthropique

DÉPOT CHAUX-DE-FONDS
13, Rue du Puits, 13

Ouvert de 8 heures du matin à 9 heures du soir. 1775-4

Vente en gros et détail de:

Vin blanc de raisins secs de Corinthe . . **35** ct. le litre.
Vin blanc, mélangé avec vin rouge nature . **40** » »
Vin rouge, supérieur . . . . . **45** » »

Dégustation 10 ct. le verre de 2 décilitres.

Rabais sur achats en gros

Crédit Mutuel Ouvrier.

Ouverture d'une 4me émission de souscriptions Série A. 1882-1885, le Samedi 4 novembre prochain.

On peut se procurer des carnets dès ce jour au Bureau rue Léopold Robert 18 ou tous les Samedis de 5 à 9 heures du soir au vieux Collège.

1759-11 **Le Comité.**

Vente d'Immeuble.

Ensuite d'un jugement de licitation rendu par le Tribunal Civil de la Chaux-de-Fonds, les héritiers de M. *Frédéric-Aug. Brandt dit Grieurin* et de *Dame Hélène Brandt dit Grieurin*, exposent en vente aux enchères publiques, une **maison d'habitation** *située à la Chaux-de-Fonds, Place du Temple, n° 2*, avec un terrain en nature de jardin et aisances du côté Midi.

Cette maison a deux étages sur le rez-de-chaussée et renferme quatre appartements, un local pour magasin et une lessiverie.

La vente aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, Salle de la Justice de Paix, le **lundi 6 novembre** 1882, à 2 heures après midi.

A 3 heures les enchères seront mises aux cinq minutes; l'adjudication sera prononcée de plein droit en faveur du dernier enchérisseur.

MM. les amateurs peuvent s'adresser pour visiter l'immeuble et pour prendre connaissance du cahier des charges à M. **A. Quartier,** notaire à la Chaux-de-Fonds rue Fritz Courvoisier, n° 9. 1811-2

Une personne de confiance, au courant de l'établissage et de la tenue des livres, connaissant l'horlogerie ainsi que les 3 langues, demande un emploi dans une bonne maison. — Adresser les offres sous plis Initiales B. O. bureau de l'Impartial. 1862-3

Plusieurs bons décotteurs acheveurs pourraient entrer de suite au comptoir ARMAND SCHWOB & frère rue Léopold Robert 14. Inutile de se présenter sans preuves de capacités et moralité. 1866-2

ÉPICERIE & MERCERIE
4, Rue du Collège, 4

Véritable Liquidation

ENTRÉE LIBRE

Vente au-dessous des prix de facture. ☛ Occasion unique pour un amateur du solde. 1750-8

A VENDRE OU A LOUER
pour St-Georges 1883

le petit bâtiment à usage d'atelier et le vaste terrain clôturé, occupés actuellement par MM. Rimella frères, rue des Terreaux.

S'adresser à M. Clodius Gondy, rue Léopold Robert, n° 66. 1763-1

Vin rouge de ménage

à emporter . . **45** ct. le litre.
Vin blanc . . . **45** » »
Moût . . . . **45** » »

40 a, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 40 a
au premier étage. 1826-2

Vente d'Immeubles.

Madame **Fanny Schneider** et l'Hoirie de M. **Edouard Perret-Gentil,** voulant sortir d'indivision exposent en vente aux enchères publiques les immeubles suivants tous situés à la Chaux-de-Fonds.

1° **Une maison d'habitation** portant le n° 13 de la rue Fritz Courvoisier.

2° **Une dite** portant le n° 15 de la même rue.

Ces deux maisons, contigues par mur mitoyen ont un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages; elles renferment chacune quatre appartements.

3° **Une maison** au Nord des précédentes, portant le n° 7 de la rue du Vieux Cimetière, ayant deux étages sur le rez-de-chaussée et renfermant une lessiverie et deux ateliers.

Ces immeubles seront exposés en vente en un seul lot sur la mise à prix de fr. 90,000 dans une passation qui aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, salle de la Justice de Paix, le **mercredi 1er novembre** 1882, dès les 2 heures après midi.

A 3 heures les enchères seront mises au cinq minutes; l'adjudication sera prononcée de plein droit en faveur du dernier enchérisseur.

MM. les amateurs peuvent s'adresser pour visiter les immeubles, à M. F.-A Delachaux, notaire, rue Fritz Courvoisier 13, et pour prendre connaissance des conditions de vente, à M. J.-P. Jeanneret, avocat et notaire à la Chaux-de-Fonds, dépositaire du cahier des charges. 1744-1

Les amis et connaissances de Monsieur **Charles Sœhnlin,** que sa famille affligée aurait le regret d'avoir oubliés dans l'envoi des lettres de faire part, sont priés d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu à la **Chaux-de-Fonds,** le Vendredi 27 octobre, à 1 heure après midi. — Domicile mortuaire: Paix 15. 1857-1

La **Société de gymnastique d'hommes** informe ses membres du décès de Monsieur **Charles Sœhnlin,** leur ancien collègue, et les invite à assister à son convoi funèbre qui aura lieu à la **Chaux-de-Fonds,** le Vendredi 27 octobre, à 1 heure après midi. — Domicile mortuaire: Rue de la Paix, n° 15. 1860 1